



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
27 avril 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011

6-17 juin 2011, New York

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Rapport annuel du Directeur exécutif

Résumé

2010 a marqué la première année du plan stratégique 2010-2013, et des progrès importants ont permis à l'UNOPS de satisfaire aux attentes de ses partenaires en leur fournissant des services de gestion qui répondent à des critères internationaux en termes de qualité, de rapidité et de maîtrise des coûts. Le dernier audit pour le biennium 2008-2009 n'a suscité aucune réserve et a attesté du renforcement des contrôles financiers et de gestion. La confiance accrue des partenaires s'est traduite par un niveau record de demandes de services adressées à l'UNOPS.

En 2010, l'UNOPS a exécuté des projets d'un montant de 1,27 milliard de dollars au nom de ses partenaires, soit une augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente. En dépit de cette forte augmentation de l'activité, l'UNOPS a dépensé 64,2 millions de dollars pour l'administration des projets, soit 200 000 dollars de moins qu'en 2009, offrant ainsi un surcroît d'efficacité et de valeur à ses partenaires.

Lors de sa soixante-cinquième session en décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a réaffirmé le mandat de l'UNOPS et l'éventail de partenaires avec lequel il peut collaborer, avalisant les décisions prises par le Conseil d'administration.

Le rapport annuel suit la structure stratégique et rend compte des résultats de gestion de l'UNOPS ainsi que des résultats opérationnels en fonction des objectifs de contribution et des préoccupations intersectorielles énoncés dans la stratégie.

Éléments d'une décision

Le Conseil d'administration pourra souhaiter prendre note : a) des apports significatifs de l'UNOPS aux résultats opérationnels de l'Organisation des Nations Unies et de ses partenaires, souvent dans des conditions très difficiles; et b) des nombreuses améliorations de gestion mises en œuvre pour atteindre les objectifs généraux d'efficacité opérationnelle et répondre aux attentes de ses partenaires.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Cadre de gestion axée sur les résultats	3
A. Perspective des partenaires.	3
B. Perspective des procédures de gestion	6
C. Perspectives humaines	8
D. Perspectives financières	9
III. Cadre de résultats opérationnels.	9
A. Introduction	9
B. Principaux résultats.	10
C. Objectif 1 : Rétablir la paix et la stabilité après les conflits	12
D. Objectif 2 : Relèvement rapide des communautés touchées par des catastrophes naturelles	15
E. Objectif 3 : Renforcer la capacité des populations à développer l'économie locale et à obtenir des services sociaux	18
F. Objectif 4 : Viabilité environnementale et adaptation au changement du climat	20
G. Problèmes intersectoriels	22

I. Introduction

1. Le Directeur exécutif a le plaisir d'exposer au Conseil d'administration les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique 2010-2013, qui définit les activités de l'UNOPS et les valeurs et principes qui le sous-tendent. Au cours de cette première année de mise en œuvre, l'UNOPS a fait la preuve d'un regain de maturité organisationnelle, d'engagement et de stabilité financière.

II. Cadre de gestion axée sur les résultats

2. Le plan stratégique identifie des buts et des objectifs opérationnels stratégiques de l'Organisation. Dans les relations avec ses partenaires, l'UNOPS cherche à renforcer sa capacité à rendre des comptes et la transparence, à devenir un prestataire de service de choix et à disposer d'une capacité accrue à servir les gouvernements. Ses procédures de gestion doivent renforcer sa capacité opérationnelle, ses efforts en matière de gestion des ressources humaines devraient améliorer le recrutement, la mise en valeur et le maintien des compétences. Sous l'angle financier, l'Organisation doit assurer sa viabilité financière durable et mettre en place des contrôles financiers et une gouvernance solides. Dans tous ces domaines, l'UNOPS fait état de réalisations significatives en 2010.

A. Perspective des partenaires

3. Le 20 décembre 2010, l'Assemblée générale a adopté une résolution réaffirmant le mandat de l'UNOPS et l'éventail des partenaires avec lesquels l'Organisation peut travailler. La résolution a par ailleurs avalisé un certain nombre de décisions prises précédemment par le Conseil économique et social de l'Assemblée générale et le Conseil d'administration de l'UNOPS à propos de l'Organisation. L'Assemblée a mis en lumière le rôle central que joue l'UNOPS au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne la gestion des achats et la passation de marchés, ainsi que les travaux de génie civil et le développement de l'infrastructure physique, y compris les activités de renforcement des capacités¹.

4. En 2010, 62,1 % des projets de l'UNOPS ont été mis en œuvre pour le compte du système des Nations Unies, contre 65,4 % en 2009². Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est resté le partenaire le plus important de l'UNOPS. Le volume des activités menées pour le PNUD a augmenté, passant de 435 millions de dollars à 463 millions de dollars, mais a représenté un pourcentage moindre des dépenses totales d'exécution de l'UNOPS, 36,5 % contre 39,9 % en 2009, 5,2 % étant financées sur ses fonds propres, 9,8 % par des fonds d'affectation spéciale (à l'exclusion des fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Groupe des Nations Unies pour le développement), et 21,5 % par des accords de services de gestion. Le département des opérations de maintien de la paix (DOMP) a été le second partenaire le plus important, représentant 13,5 % des dépenses d'exécution, à comparer à 12 % l'année précédente.

¹ Résolution 65/176 de l'Assemblée générale.

² Voir annexe 2. La reclassification des projets d'accords de services autres que de gestion en 2010 a donné lieu à une reformulation des comparaisons avec 2009.

5. L'UNOPS a amélioré ses services aux gouvernements. À cet égard, le partenariat le plus important a été conclu avec le Gouvernement de l'Argentine, suivi de près par celui du Pérou. Concernant le Pérou, il s'agissait pour l'essentiel d'un contrat de services de gestion du PNUD, alors que pour l'Argentine, la majorité des services sont venus directement appuyer le Gouvernement. Le montant total de l'appui direct aux gouvernements, à l'exclusion des accords de services de gestion, est passé de 346 millions de dollars en 2009 à 433 millions de dollars en 2010, soit 34,1 % du total des prestations. Cette augmentation est attribuable en grande partie aux opérations menées en Argentine et dans une moindre mesure en Afghanistan.

6. En 2010, l'UNOPS a nommé des représentants en Argentine et en Haïti et signé avec les Gouvernements des Maldives, du Paraguay et d'Afrique du Sud de nouveaux accords avec des pays hôtes.

7. L'UNOPS a poursuivi ses partenariats avec les institutions financières internationales. Le Bureau a travaillé avec la Banque mondiale à l'exécution de projets d'un montant de plus de 146 millions de dollars en 2010. Il s'agissait entre autres de projets pour lesquels la Banque a apporté un financement direct, géré un fonds d'affectation spéciale multidonateurs ou accordé des prêts aux gouvernements.

8. L'UNOPS a renforcé son partenariat avec l'Union européenne (UE), mettant en œuvre pour près de 34 millions de dollars de projets en 2010. L'UNOPS a signé des contrats d'un montant total de 73 millions de dollars avec la Commission européenne (CE) en 2010, contre 35 millions de dollars en 2009. Les personnels de l'UNOPS ont été formés à l'Accord-cadre financier et administratif qui est le fondement de la plupart des travaux financés par la CE. L'UNOPS a également noué un partenariat avec le Département de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO) de la Commission européenne.

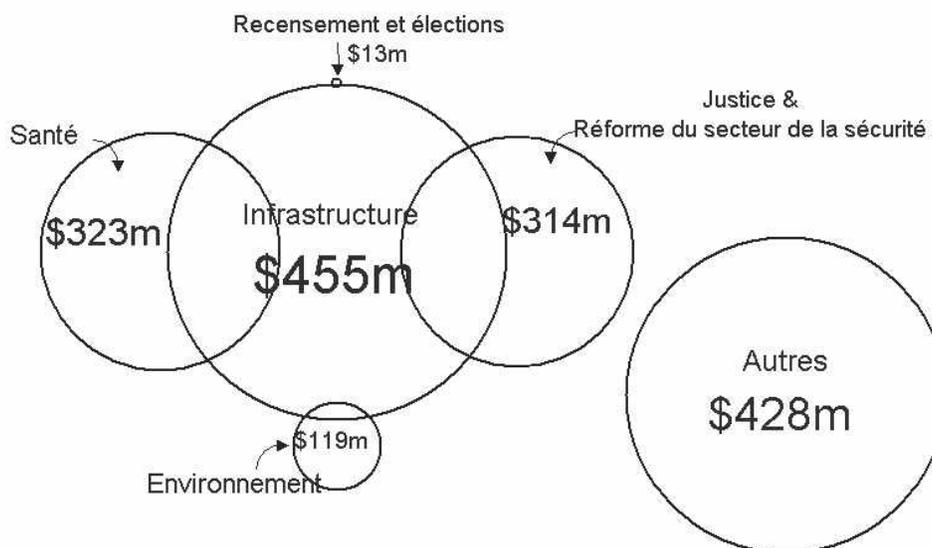
9. En 2010, un nouveau mémorandum d'accord a été signé entre l'UNOPS et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et la révision d'accords avec d'autres partenaires s'est poursuivie.

10. Les efforts entrepris par l'UNOPS pour devenir un prestataire de services de choix ont été récompensés par de nouveaux accords conclus en 2010 pour un montant record de 1,81 milliard de dollars, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2009. Cette progression traduit un accroissement de la demande, notamment en Afghanistan et en Argentine, ainsi qu'un nouveau financement record pour le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial, mis en œuvre par le PNUD et exécuté par l'UNOPS.

11. En vue de mieux servir ses partenaires, l'UNOPS a créé le Groupe des communications et des relations partenariales, regroupant l'unité des communications, le Bureau de liaison de Bruxelles et les pratiques en matière de soutien à l'exécution de l'UNOPS, ou domaines prioritaires. Les pratiques en matière de soutien à l'exécution apportent leur appui dans les domaines dans lesquels il est reconnu que l'UNOPS peut renforcer les capacités opérationnelles de ses partenaires. Ces domaines sont actuellement les suivants : infrastructure physique, justice et réforme du secteur de la sécurité (anciennement ordre public et sécurité), recensements et élections, environnement et santé. En 2010, l'infrastructure a été la plus importante pratique en matière de soutien à l'exécution,

représentant 36 % des prestations totales de l'UNOPS. La santé, la justice et la réforme du secteur de la sécurité ont représenté chacun 25 %, l'environnement 9 % et les recensements et les élections 1 %. Toutefois, dans bien des cas, le portefeuille de projets de l'UNOPS dans le domaine de l'infrastructure chevauche d'autres pratiques en matière de soutien à l'exécution. À titre d'exemple, la construction d'hôpitaux relève également de la thématique de la santé. Les travaux conséquents ne relevant pas de l'infrastructure et de ces diverses pratiques portaient pour l'essentiel sur le développement rural et l'éducation et incluaient souvent d'importants volumes d'achats.

Montant des travaux achevés dans chaque domaine



* en millions de dollars de dépenses d'exécution

12. L'expertise de l'UNOPS en matière d'infrastructure lui a permis de nouer de nouveaux partenariats et de mettre en place des normes de niveau international en appui des efforts de développement. À titre d'exemple, avec le soutien pro bono de DLA Piper, l'un des plus grands cabinets d'avocats au monde, l'UNOPS a mis en place de nouveaux contrats de travaux, basés sur ceux utilisés par l'International Federation of Consulting Engineers. Un accord a également été conclu avec Arup, un des plus grands bureaux d'architecture et d'études multidisciplinaires mondial, en vue de la mise à disposition de consultants, d'outils, de matériel d'orientation, de normes, et d'opportunités de formation et de détachement de personnel.

13. Un partenariat stratégique a été établi avec le Chartered Institute of Purchasing and Supply (CIPS), en vue d'instaurer les plus hautes normes internationales en matière d'achats et de gestion de la chaîne d'approvisionnement dans les pays en développement.

14. Pour mieux comprendre ses partenaires et partager avec eux ses informations, l'UNOPS a développé une plate-forme extranet, le Partner Centre, qui permet aux partenaires d'accéder à la documentation relative aux projets, de commenter les progrès et de faire part de leurs préoccupations. Le Partner Centre – qui sera

pleinement opérationnel en 2011, répond aux attentes des partenaires quant à l'opportunité et l'exactitude des rapports, en leur offrant un accès direct et permanent à tous les documents et rapports de projets. Il remplace l'enquête annuelle de satisfaction et permet à l'UNOPS d'apprécier et répondre en continu aux réactions de ses partenaires.

15. Aux fins d'améliorer son aptitude à rendre des comptes et la transparence, l'UNOPS a étoffé son site Web et élargi la couverture de ses opérations en instaurant une politique de divulgation de l'information permettant d'ouvrir au public un large éventail de documents, d'accords, de descriptions de projets et d'opérations d'achat de l'UNOPS. L'Organisation publie par ailleurs sur son site web public l'ensemble des dépenses d'exécution des projets, quel qu'en soit le montant. Au cours de l'année écoulée, le nombre des personnes consultant le site www.unops.org n'a cessé d'augmenter, avec une moyenne mensuelle de 70 000 visites, contre 59 000 en 2009.

Encadré 1

Un cadre de responsabilisation clair dans la gouvernance de l'UNOPS

L'Assemblée générale des Nations Unies a avalisé en décembre 2010 une structure de gouvernance actualisée pour l'UNOPS, confirmant ainsi un ensemble de décisions et de politiques élaborées par le Conseil d'administration au cours des quatre ans passés – des décisions et des politiques qui ont renforcé la responsabilisation et la transparence de l'UNOPS.

Compte tenu de ces changements, depuis 2008 le Directeur exécutif rend compte directement au Secrétaire général des Nations Unies et au Conseil d'administration et a autorité pour appliquer au personnel de l'UNOPS les Statut et Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies. Depuis 2009, le Directeur exécutif est habilité à signer directement les accords de services, en consultation avec un coordonnateur résident ou coordonnateur de l'action humanitaire, de signer avec les gouvernements concernés les accords avec un pays hôte et de nommer les représentants de l'UNOPS sur le terrain.

D'autres décisions clefs du Conseil d'administration ont facilité la transformation de l'Organisation : le Règlement financier et règles de gestion financière, qui régissent la gestion financière de l'UNOPS, et le plan stratégique 2010-2013, qui définit la position de l'UNOPS au sein des Nations Unies et ses objectifs.

En janvier 2011, le Conseil d'administration a changé de nom pour inclure officiellement le « Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets » dans son intitulé.

B. Perspective des procédures de gestion

16. En 2010, l'UNOPS a renforcé son cadre d'action interne en adoptant ou révisant 14 de ses règles. Il s'agit entre autres de nouvelles règles relatives à :

divulgaration de l'information, la gestion de la qualité, la comptabilisation et l'approbation des pertes et provisions pour pertes, un dispositif de planification de la gestion stratégique du risque, les délégations de pouvoirs, la protection contre les représailles pour avoir signalé des fautes ou pris part à des activités d'établissement des faits dûment autorisées, et le cadre juridique à appliquer en cas de non-respect des normes de conduite de l'ONU.

17. Afin de renforcer ses capacités opérationnelles et en vue de l'obtention de la norme de management de la qualité ISO 9001, l'UNOPS a documenté 32 procédures internes de base.

18. L'UNOPS a mené sa première évaluation interne de la maturité du risque, qui a démontré l'existence d'une base solide pour la mise en œuvre de son système de gestion du risque. Dans le cadre de cette mise en œuvre progressive, l'UNOPS a lancé un processus complet de planification continue des activités et cadre de relèvement après catastrophe.

19. En 2010, le groupe des pratiques de gestion des projets a achevé le Cadre politique de gestion de toutes les phases du cycle des projets, défini les critères et mesuré le succès des projets, renforcé le processus de suivi et de révision des projets et publié un manuel de 220 pages consacré aux meilleures pratiques. Le processus d'acceptation des projets a été consolidé grâce à un outil en ligne. La gestion des connaissances et la transparence ont été renforcées par la mise en ligne de 13 800 documents de projets, accompagnés d'une fonction de recherche, sur l'intranet de l'UNOPS. La trentaine de séminaires en ligne a comptabilisé un millier de visites, et 47 responsables ont été formés à l'occasion d'ateliers.

20. Le Services d'achats et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a déménagé afin de réduire les coûts de fonctionnement et développer de nouvelles offres de services dans les domaines du développement des capacités de la chaîne d'approvisionnement, des articles d'usage courant au sein du système des Nations Unies et des achats durables. Le Manuel des achats de l'UNOPS a été mis à jour et les capacités de cette pratique améliorées, notamment par une formation du personnel débouchant sur une certification CIPS.

21. Au cours de l'année 2010, le Groupe des pratiques financières a documenté ses principales procédures en préparation du passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) en janvier 2012, en harmonie avec le PNUD et le FNUAP. Pour renforcer la gouvernance et la transparence, les tables de référence pour les délégations de pouvoirs ont été adaptées aux Règlement financier et règles de gestion financière de l'UNOPS.

22. Le Groupe des ressources humaines a révisé les politiques liées aux accords de prestation individuels de l'UNOPS (ICA) et le système global de gestion des congés de l'UNOPS a été amélioré.

23. La Charte révisée du Groupe de l'audit interne et des Investigations a été publiée en 2010, et le Groupe a promulgué des instructions administratives sur la divulgation des rapports d'audit interne et la suite donnée aux recommandations d'audit interne. Ces instructions ont été complétées par des données en temps réel sur les taux de mise en œuvre des recommandations d'audit. De plus, les activités d'investigation ont été renforcées grâce à de nouvelles directives en la matière et des processus d'assurance qualité plus stricts. Le Groupe de l'audit interne et des Investigations a contribué à l'introduction du Cadre législatif de l'UNOPS à

appliquer en cas de non-respect des normes de conduite de l'ONU, ainsi qu'à l'introduction ou la révision des politiques de protection contre les représailles, sur l'interdiction de discrimination, de harcèlement et d'abus d'autorité et pour aborder la fraude.

24. Le Déontologue a été saisi de 434 demandes d'avis en 2010, dont 291 avaient trait au programme de déclaration de situation financière. En accord avec la décision 2010/17 du Conseil, le Déontologue a soumis un rapport séparé lors de la session annuelle.

C. Perspectives humaines

25. Fin 2010, l'UNOPS employait en tout 5 179 personnes, dont 876 fonctionnaires et 4 303 personnes au titre de contrats de louage de services individuels de trois mois ou plus (568 accords internationaux et 3 735 accords nationaux). L'UNOPS a recruté 122 fonctionnaires en 2010, dont 90 administrateurs recrutés sur le plan international et 32 agents des services généraux. 136 personnes ont quitté l'Organisation durant cette période. En 2010 le taux de renouvellement du personnel a été de 15,5 %, contre 18 % en 2009 et un peu moins de 30 % en 2006. La proportion d'hommes et de femmes s'est améliorée : fin 2010, 40 % du personnel était féminin, contre 38 % en 2009. Ce résultat n'est bien sûr pas satisfaisant, et l'UNOPS poursuivra ses efforts pour accroître le recrutement des femmes, notamment dans les lieux d'affectation hors siège.

26. À la suite de l'approbation par le Conseil administratif de la proposition de reclassement général des administrateurs, l'UNOPS a procédé à un examen des postes. Sur les 442 postes examinés, 53, soit 12 %, ont été reclassés, à compter du 1^{er} janvier 2010. Sur ces 53 reclassements, 45 ont été menés à terme en 2010, et les détenteurs des huit autres postes ont été promus avec effet au 1^{er} janvier 2011. Dans le cadre de ses efforts pour attirer et maintenir en fonction le personnel compétent, l'UNOPS a convenu de la possibilité de prolonger de deux ans les contrats du personnel financé sur le budget administratif.

27. Le processus d'examen pour la conversion en emploi permanent engagé dans le cadre de la réforme des régimes contractuels des Nations Unies a été mené début 2010, avec pour résultat la nomination à titre permanent de 42 personnes.

28. En 2010, 736 personnes ont participé à des actions de formation organisées par le Groupe des ressources humaines. Quatre-vingt trois membres du personnel participent à une action de certification extérieure en matière d'achats menée avec le Chartered Institute of Purchasing and Supply, et 37 avec l'Association des experts-comptables. En matière de gestion de projets, 252 personnes ont passé les examens PRINCE2, 200 l'examen de base et 52 l'examen de praticien.

29. Plus de 80 responsables de l'UNOPS ont participé à la réunion de 2010 de tous les responsables au Siège et hors siège, et ont élaboré une charte du leadership traduisant les normes de comportement et les valeurs de la direction de l'UNOPS au niveau individuel, des équipes et de l'organisation.

30. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'enquête générale 2011 sur le personnel n'était pas encore achevée. En 2010, plusieurs mesures ont été prises pour répondre aux préoccupations soulevées par le personnel. Ainsi, les communications en français et espagnol ont été plus nombreuses, un nouveau bulletin d'information

interne a été créé et un accent particulier a été placé sur la formation et le développement. En réponse aux commentaires soulignant la nécessité de récompenser les bonnes performances et de réagir face aux performances insuffisantes, une politique de reconnaissance, de gratification et de sanction a été élaborée. Saluée par la Commission de la fonction publique internationale, elle repose sur la gestion de la performance et permet à l'Organisation de reconnaître et de récompenser, entre autres financièrement, les mérites des individus et des équipes. Cette politique, jusqu'alors pilote, a été approuvée début 2011 et s'appliquera aux performances de 2010.

D. Perspectives financières

31. Durant 2010, l'UNOPS a fourni des services d'appui à la gestion des projets d'un montant de 1,27 milliard de dollars, soit une progression de 16 % par rapport à 2009 (1,09 milliard de dollars). L'UNOPS a perçu des revenus de 71,2 millions de dollars, soit 15 % de plus que l'année précédente (61,9 millions de dollars). En outre, les recettes provenant des services et les recettes accessoires ont été en 2010 de 7,9 millions de dollars et 11,3 millions de dollars respectivement. Le revenu total des recettes s'est élevé en 2010 à 90,5 millions de dollars, par rapport à 90,3 millions de dollars l'année précédente. Les dépenses administratives engagées à l'appui des recettes se sont élevées à 64,2 millions de dollars en 2010, par rapport à 64,4 millions de dollars en 2009. Cela s'est traduit par un excédent net des recettes sur les dépenses de 26,3 millions de dollars. L'UNOPS a constitué une nouvelle provision pour profits et pertes d'un montant de 12,2 millions de dollars et a terminé l'exercice avec des réserves opérationnelles de 56,8 millions de dollars, contre 14 millions de dollars en 2009, soit 18 % de plus que l'objectif de 48,1 millions de dollars fixé par le Conseil d'administration pour 2010.

32. En 2010 UNOPS a fait l'objet d'un audit sans réserve pour le biennium 2008-2009 de la part du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et a satisfait à plus de 90 % des recommandations d'audit formulées au cours des bienniums antérieurs.

III. Cadre de résultats opérationnels

A. Introduction

33. Pour 2010-2013, le travail de l'UNOPS est défini par quatre objectifs de haut niveau. Ils sont appelés « objectifs de contribution », car l'UNOPS contribue au travail et aux résultats de ses partenaires. L'Organisation rend compte des résultats opérationnels correspondant à ces quatre objectifs de contribution.

34. En 2010, l'UNOPS a exécuté 925 projets pour le compte de ses partenaires. Le détail des partenaires et des financeurs figure en regard des exemples de projet dans les sections B à F, et en annexe 2.

35. L'UNOPS accepte de nouveaux engagements après un examen rigoureux de leur conformité avec son mandat, ses valeurs et compétences, détaillés dans le plan stratégique et les décisions du Conseil d'administration, ainsi que leur conformité et appui aux objectifs des Nations Unies au niveau des pays. Pour l'UNOPS,

l'acceptation d'un nouveau projet implique une évaluation complète des risques d'exécution et présuppose la couverture intégrale du coût de ses services.

B. Principaux résultats

36. Sur un plan général en 2010, l'UNOPS a géré la construction ou la remise en état de 88 écoles et 11 centres de formation, 8 hôpitaux, 44 cliniques et 20 autres installations médicales, dont des laboratoires et des banques de sang. Vingt-huit commissariats de police, 9 centres de formation de la police, 3 établissements pénitentiaires et 8 centres de détention ont été construits ou restaurés, ainsi que 18 tribunaux, 3 bâtiments des douanes, et 69 autres bâtiments administratifs. En 2009, l'UNOPS avait supervisé la construction ou la remise en état de 124 écoles, 61 hôpitaux et dispensaires, 15 commissariats de police, et 30 prisons ou centres de détention.

37. En 2010, 36 installations de gestion des déchets, dont 15 décharges publiques et 21 sites de gestion durable des déchets ont été construits ou remis en état, au même titre que trois centrales électriques et 48 usines de traitement des eaux.

38. Dans les environnements d'après conflit et d'après catastrophe, l'UNOPS a aidé ses partenaires dans la construction de plus de 5 100 structures d'urgence, par exemple des abris, et 3 700 autres installations, par exemple des sanitaires ou des fosses sceptiques dans des camps.

39. Au total, l'UNOPS a construit ou remis en état 5 ports, 32 ponts et 2 243 kilomètres de routes en 2010, contre 18 ponts et plus de 2 200 kilomètres de routes en 2009.

40. Plus de 794 petites améliorations de voisinage ont été apportées partout dans le monde en 2010, y compris des travaux sur 60 routes locales, 383 trottoirs, 323 squares publics et 28 parcs.

41. L'UNOPS a aidé le Service de la lutte antimines des Nations Unies (SLAM) dans des opérations de déminage portant sur plus de 300 millions de mètres carrés de terrain et 16 000 kilomètres de routes, pur offrir un accès sûr aux populations locales.

42. Près de 15 % de l'ensemble des projets soutenus par l'UNOPS en 2010 peuvent être mesurés en nombre de journées de travail créées pour les bénéficiaires. Ces 113 projets ont à eux seuls générés 8,2 millions jours de travail rémunéré pour les personnes dans le besoin.

43. Plus de 1,3 million de pièces ou équipements ont été achetés pour des partenaires, dont plus de 7 100 équipements médicaux de haute technologie. Plus de 145 millions de fournitures médicales ont été distribuées, dont plus de 21 millions de préservatifs condoms et 64 millions d'aiguilles. 910 millions de doses de médicaments ont été achetées ou distribuées, dont près d'un quart en traitement du VIH/sida. En 2009 l'UNOPS avait acheté environ 238 millions de doses de médicaments pour le compte de ses partenaires.

44. Près de 670 000 personnes ont subi des examens médicaux ou ont bénéficié d'un traitement, et plus de 820 000 ont été touchées par des actions de prévention des maladies.

45. L'UNOPS a aidé ses partenaires à développer les capacités locales en soutenant la formation de près de 110 000 personnes dans les domaines de la santé, des élections et de l'agriculture, et à organiser plus de 300 cours de formation et d'ateliers. En 2009, l'UNOPS avait aidé ses partenaires dans l'organisation de la formation de plus de 170 000 personnes.

46. Il a également organisé 245 manifestations et réunions de haut niveau, aidé 141 entités gouvernementales et 4 139 organisations locales, et travaillé à l'élaboration de 78 politiques ou lois. Trente-six pays ont bénéficié d'un appui en termes de gestion environnementale.

47. L'UNOPS a administré ou contrôlé plus de 760 subventions finançant un ensemble de projets, en plus des 4 000 microfinancements du PNUD/FEM dans plus de 120 pays.

48. L'UNOPS a acheté pour plus de 1,2 milliard de dollars de biens (46 % du total) et de services (54 %). Pour les marchés de plus de 100 000 dollars, la meilleure offre a été retenue dans 81 % des cas.

49. L'UNOPS assure un éventail de services communs pour d'autres agences des Nations Unies. Ainsi, l'UNOPS a construit ou restauré des bâtiments des Nations Unies, géré près de 1 000 contrats dans toute l'Asie pour ONU-Habitat, et aidé à la conception du nouveau centre régional d'Amérique latine et des Caraïbes dans la ville de Panama.

Encadré 2

Appui des achats des Nations Unies

L'UNOPS a fourni un ensemble de services communs d'achat aux Nations Unies en 2010. Grâce à UN Web Buy, l'UNOPS a acheté pour près de 67 millions de dollars de biens pour le compte d'autres organisations des Nations Unies, dont 2 029 véhicules tels que des voitures, des véhicules blindés et des ambulances. La majorité de ces véhicules ont été achetés pour le PNUD et le FNUAP. L'UNOPS a également appuyé 24 organisations des Nations Unies en hébergeant et améliorant le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies.

En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Centre du commerce international et l'Organisation internationale du travail, l'UNOPS a développé des directives d'achats durables pour l'acquisition de biens et services communs.

L'UNOPS produit également le Rapport statistique annuel sur les activités d'achat du système des Nations Unies ainsi que le supplément thématique qui l'accompagne, consacré en 2010 aux achats des pays en développement et des économies en transition.

Encadré 3

Résultats et impacts

En raison de la nature de sa mission, les accomplissements de l'UNOPS sont évalués au niveau des produits mais, dans certains cas, les effets et les réalisations peuvent également être recensés, avec l'accord de ses partenaires. Ainsi, en République démocratique du Congo, l'UNOPS restaure ou construit pour le compte du Gouvernement des salles de classe et des sanitaires dans 20 écoles primaires, sur la base d'un financement de la Banque mondiale. Le projet a permis d'augmenter le nombre d'élèves dans l'enseignement primaire de 30 % dans la région, et d'améliorer le ratio filles-garçons, passant de 85:100 à 93:100.

C. Objectif 1 : Rétablir la paix et la stabilité après les conflits

50. En 2010, l'UNOPS a aidé ses partenaires à créer les conditions d'une paix et d'un développement durables dans les situations d'après conflit et les États fragiles. Les services fournis par l'UNOPS en appui de cet objectif ont concerné des projets axés sur la reconstruction, la génération de revenus, la réforme du secteur de la sécurité et le soutien aux élections.

51. Un peu plus d'un quart des projets contribuant à cet objectif ont permis d'évaluer le nombre de journées de travail créées. Ils ont généré près de six millions de jours de travail rémunéré pour la population locale dans des environnements d'après conflit, ont facilité la génération de revenus, la réinsertion des anciens combattants et contribué au bon fonctionnement des États.

52. À titre d'exemple, plus de 18 000 familles sri lankaises vulnérables ont bénéficié d'activités génératrices de revenus, financées pour l'essentiel par la Commission européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

53. En tant que principale agence assurant des services en matière d'infrastructures physiques dans les environnements d'après conflit, plus de la moitié des projets soutenus par l'UNOPS et contribuant à l'Objectif 1 avaient directement trait, d'une manière ou d'une autre, à la construction.

54. L'UNOPS a soutenu la construction ou la remise en état de 1 942 kilomètres de routes dans des environnements d'après conflit, améliorant ainsi l'accès tout au long de l'année aux écoles, aux hôpitaux et aux marchés pour le compte de ses partenaires. L'UNOPS a également aidé ces derniers à édifier ou réparer d'autres infrastructures essentielles de transport, dont 26 ponts, diverses installations aéronautiques et 403 canaux de drainage en Afghanistan, en République démocratique du Congo et au Soudan.

55. Pour contribuer au relèvement des communautés touchées par des conflits, l'UNOPS a concentré son action sur l'amélioration des services sociaux, la construction ou la réparation de 11 écoles et 9 centres de formation, 43 usines de traitement des eaux, 6 cliniques, 2 hôpitaux et 2 banques de sang. À titre d'exemple, quatre écoles primaires ont été construites au Soudan, grâce à un financement du

Gouvernement italien. Ces écoles ont pour particularité d'aider les petites filles à aller au terme des quatre premières années de l'enseignement primaire.

56. En Iraq, grâce au financement du Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour l'Iraq alloué au Ministère de la Santé, l'UNOPS a œuvré à l'amélioration de la réponse du gouvernement régional du Kurdistan aux urgences sanitaires.

57. En 2010, l'UNOPS a aidé ses partenaires à rétablir le bon fonctionnement de certains États en construisant les infrastructures indispensables pour assurer la primauté du droit, notamment quatre tribunaux, 30 commissariats de police, neuf centres de formation de la police, huit centres de détention et trois prisons. À titre d'exemple, un établissement pénitentiaire construit en République démocratique du Congo grâce à un financement des Pays-Bas, permet de réduire le nombre de détenus dans la prison actuelle de Goma, qui affiche un taux de surpeuplement carcéral de 800 %.

58. L'UNOPS a travaillé en étroite coopération avec ses partenaires pour renforcer les capacités des organisations gouvernementales et non gouvernementales, en formant près de 10 000 personnes dans divers domaines. Il a également collaboré directement avec 58 entités étatiques. Ainsi, pour le compte de l'Union européenne, l'UNOPS a aidé les Ministères de la justice et de l'intérieur de la Côte d'Ivoire à reconstituer les registres d'état civil. Il a soutenu 180 organisations locales, dont 76 en Iraq. Il s'agissait entre autre de l'appui du Projet d'autonomisation de la société civile iraquienne, financé par l'Union européenne, la Finlande et d'autres donateurs via le Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement.

59. En plus des activités génératrices de revenus évoquées précédemment, l'UNOPS a soutenu un ensemble d'actions visant à développer un secteur privé dynamique en Iraq. Il a par exemple contribué à l'élaboration d'une nouvelle politique de l'emploi venant en aide aux groupes vulnérables – en partenariat avec l'Organisation internationale du travail et grâce au financement du Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement.

60. Les élections constituent un autre domaine clef d'appui au rétablissement d'une gouvernance viable dans les environnements d'après conflit. Au Soudan, en Iraq et en Côte d'Ivoire, l'UNOPS a soutenu le processus électoral par la fourniture de matériel, l'organisation de formations et la construction d'infrastructures. Plus de 29 000 observateurs nationaux des élections et experts ont ainsi été mobilisés. La plupart étaient en Iraq dans le cadre du projet mené par l'Équipe d'assistance électorale de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, avec des financements de l'Union européenne et d'autres donateurs via le Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement. En Côte d'Ivoire, 586 coordinateurs électoraux ont été formés pour le compte de la Commission électorale indépendante et de partenaires dont le PNUD, l'Union européenne et la mission locale des Nations Unies.

61. L'UNOPS a également appuyé un vaste éventail d'initiatives directes de consolidation de la paix afin de garantir aux États bénéficiaires une stabilité suffisante pour leur permettre d'engager la reconstruction. À titre d'exemple,

l'UNOPS a créée des emplois pour les anciens combattants du Soudan, pour le compte du Canada, de l'Allemagne, de la Norvège et du Royaume-Uni.

62. L'UNOPS a également administré un fonds d'affectation spéciale qui a aidé la République démocratique du Congo, le Timor-Leste, Haïti, le Népal et d'autres à renforcer leurs capacités locales à participer au commerce international. Ce fonds était géré en partenariat avec le Fonds monétaire international, le Centre du commerce international, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le PNUD, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce, et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

63. Au total, l'UNOPS a géré 152 aides liées à des situations d'après conflit, notamment le suivi de 15 aides au Cambodge, en Iraq et au Kosovo³.

64. L'UNOPS a aidé le SLAM et le PNUD à répondre aux problèmes liés aux mines terrestres et débris explosifs de guerre, en assurant des services tels que le recrutement, la gestion des achats et des contrats, l'appui technique et opérationnel, ainsi que des services financiers et juridiques. L'UNOPS a soutenu le SLAM dans son assistance directe à six missions de maintien de la paix des Nations Unies et à quatre programmes, et dispensé des conseils techniques à quatre programmes financés par le PNUD.

65. Les programmes exécutés par l'UNOPS ont eu recours à diverses techniques de déminage (manuel, mécanique, neutralisation des explosifs et munitions dans les zones de combat, vérification et déminage des routes, et destruction des stocks de munitions). Ce travail a consisté à dépolluer plus de 300 millions de mètres carrés de terre et 16 000 kilomètres de routes afin de les rendre sûrs et exploitables pour les populations locales.

66. L'UNOPS a aidé le SLAM dans ses activités de sensibilisation aux risques posés par les mines qui ont touché plus d'un million de personnes. Ce travail s'est traduit par une réduction du nombre de victimes, le Népal, Gaza et la Somalie faisant respectivement état d'une diminution de 40 %, 41 % et 80 % par rapport à 2009.

³ Toute référence au Kosovo dans le présent document doit être entendue dans le plein respect de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Encadré 4

Établir le lien entre agriculteurs et marchés au Liberia

La sécurité alimentaire dans les zones rurales du Liberia a été améliorée grâce à la remise en état de 35 kilomètres de routes et de ponts dans les comtés de Bong, Nimba et Lofa, permettant aux producteurs d'accéder aux marchés.

Avant ce projet, les agriculteurs avaient difficilement accès au principal marché de la région, celui de Sanniquellie, notamment durant la saison des pluies. Au cours de la saison sèche, pour amener les produits de la ferme à la ville, les femmes devaient marcher une demi-journée complète pour parcourir un trajet qui nécessite aujourd'hui 15 minutes en mototaxi. Le marché a ainsi pris de l'ampleur, créant des emplois et améliorant les revenus de la population locale.

Cette action a été mise en œuvre pour le compte du PNUD et financée pour l'essentiel par la Commission européenne.

Encadré 5

Assister les personnes déplacées au Sri Lanka

Plus de 3 600 abris temporaires et 3 700 installations sanitaires ont été construits pour les personnes déplacées lors du conflit au Sri Lanka. L'UNOPS a fourni l'infrastructure et un soutien opérationnel à l'édification d'un camp à Menik Farm, dans le nord du Sri Lanka, et aux 250 000 réfugiés qui ont, à ce jour, quitté les camps et sont rentrés chez eux.

L'UNOPS a mis en place des abris temporaires, des toilettes et des fosses septiques pour les personnes déplacées les plus vulnérables, notamment les femmes seules avec de jeunes enfants et les personnes handicapées physiques. Ces actions ont permis de réduire les risques sanitaires et les possibilités de violence sexiste.

Ce travail a été effectué pour le compte de nombreux partenaires, y compris le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (BCAH), le Royaume-Uni et les États-Unis, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

D. Objectif 2 : Relèvement rapide des communautés touchées par des catastrophes naturelles

67. En 2010, l'UNOPS a aidé des communautés touchées par des catastrophes naturelles en appuyant un large éventail de projets de relèvement, de reconstruction et de gestion des catastrophes dans des pays tels que la République démocratique du Congo, Haïti, l'Indonésie et le Pakistan.

68. Avec le soutien de l'UNOPS, plus de 243 kilomètres de route ont été construits ou remis en état dans les zones touchées par des catastrophes. Le plus souvent, l'UNOPS a géré directement les travaux de construction des voiries, dans d'autres cas, il a dispensé des conseils techniques. Il en a été ainsi par exemple en El Salvador pour un projet du PNUD visant à améliorer les infrastructures de transport endommagées par les tempêtes et les inondations.

69. L'UNOPS a également facilité l'accès aux services sociaux des communautés touchées par des catastrophes naturelles. Il a ainsi construit ou restauré 5 cliniques et 18 écoles dans le cadre de divers projets et avec divers partenaires, dont l'UNICEF et le Gouvernement du Guatemala.

70. L'UNOPS a collaboré étroitement avec de nombreux acteurs humanitaires en Haïti pour améliorer les conditions de vie des personnes déplacées par le tremblement de terre de 2010. En partenariat avec le BCAH, l'UNOPS a évalué les constructions à haut risque sur 272 sites prioritaires. Les équipes de l'UNOPS ont ensuite entrepris des actions d'atténuation des risques sur 22 de ces sites, améliorant ainsi les conditions de vie et générant près de 15 000 journées de travail pour la population locale.

71. L'UNOPS a également recouru à des procédures d'achats d'urgence pour aider ses partenaires à obtenir rapidement les produits essentiels dont ont besoin les personnes déplacées. À titre d'exemple, pour le compte de la Banque mondiale, l'UNOPS a organisé l'achat et la distribution de 50 000 lampes à alimentation solaire destinées aux personnes déplacées. Ces lampes réduisent la consommation de carburant, fournissent la lumière indispensable à l'exécution d'activités génératrices de revenus et permettent aux enfants d'étudier le soir.

72. L'UNOPS a également soutenu un projet financé par la Suède, qui a envoyé l'an passé des « mobilisateurs communautaires » dans 127 camps en Haïti. Grâce à eux, plus de 27 000 ménages ont bénéficié d'informations sur les moyens de lutter contre la propagation du choléra.

73. L'UNOPS a appuyé des projets axés sur le travail afin de fournir des emplois à la population haïtienne et en particulier aux femmes chefs de famille. Au total, les activités soutenues par l'UNOPS en Haïti ont permis de générer plus 100 000 journées de travail.

74. Près de 45 % des projets appuyés par l'UNOPS dans les situations d'après catastrophe ont pu être mesurés en journées de travail, évaluées à plus de 1,7 million.

75. Plusieurs projets de reconstruction dans les pays touchés par le tsunami de 2004 se sont poursuivis en 2010. Ainsi, pour le compte de l'UNICEF et du Gouvernement indonésien, l'UNOPS a géré l'année dernière la construction de cinq écoles selon de nouvelles normes parasismiques en Indonésie. Dans l'ensemble, l'UNOPS a construit 225 écoles dans le cadre de ce projet.

76. L'UNOPS a également appuyé la construction de cinq ponts et de cinq ports au Sri Lanka, pour divers partenaires dont les Gouvernements espagnol et grec et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

77. L'UNOPS travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement du Pakistan dans le cadre d'actions de soutien après les inondations (voir encadré 7 ci-dessous),

mais la plupart des résultats produits seront pris en compte dans le rapport de l'année prochaine.

78. L'UNOPS a renforcé les capacités locales d'atténuation des effets des catastrophes en assurant la formation directe de plus de 40 000 personnes. La grande majorité étaient des enfants de Goma, République démocratique du Congo, qui ont appris le comportement à adopter en cas d'éruption du Mont Nyiragongo.

79. L'UNOPS a géré 18 aides allouées à l'atténuation des effets des catastrophes, dont 10 venant en appui du rapport mondial d'évaluation du Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Dans le cadre de projets d'atténuation des effets des catastrophes, l'UNOPS a organisé des manifestations de haut niveau, par exemple la formation à la réduction des risques de catastrophe de responsables d'organisations des Nations Unies ou d'ONG et de représentants des gouvernements d'Afrique de l'Ouest, pour le compte de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, du BCAH et du PNUD.

Encadré 6

Évaluer les dommages aux infrastructures après le tremblement de terre en Haïti

Des ingénieurs locaux ont procédé à l'évaluation des dommages subis par plus de 390 000 bâtiments après le tremblement de terre en Haïti, afin de planifier la reconstruction de la ville et permettre aux personnes déplacées de regagner leur domicile.

Ces 400 ingénieurs ont été formés et certifiés conformément à la méthodologie ATC-20 de l'Applied Technology Council, une norme internationale pour l'évaluation.

L'UNOPS a collaboré avec le Ministère haïtien des travaux publics, des transports et des communications au renforcement des capacités et à l'exécution du projet. Ce dernier était financé conjointement par la Banque mondiale et le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement.

Encadré 7

Soutenir les femmes et les enfants après les inondations au Pakistan

Après les inondations de l'année dernière, un projet de promotion de la justice pour les femmes au Pakistan a été en partie réorienté vers le soutien de 266 femmes chefs de famille hébergées dans des camps de secours.

Le projet « Gender Justice and Protection » (Justice et protection pour les femmes), d'un montant de 4,23 millions de dollars, gère un fonds de soutien d'initiatives locales prometteuses de lutte contre les abus commis à l'encontre des femmes. Le projet a réduit la vulnérabilité des femmes touchées par les inondations de 2010 en examinant leurs besoins immédiats et en planifiant des actions d'assistance dans les régions où des relations ont déjà été nouées avec des ONG locales.

Il s'agissait entre autres de l'achat et de la distribution de produits d'urgence tels que des tentes, de la nourriture, des ustensiles de cuisine, des produits antimoustiques, antivenin et des tablettes de purification de l'eau.

L'UNOPS exécute ce projet pour le compte du PNUD avec un financement du Gouvernement du Royaume-Uni.

E. Objectif 3 : Renforcer la capacité des populations à développer l'économie locale et à obtenir des services sociaux

80. En 2010, l'UNOPS a appuyé le développement de l'économie locale et l'amélioration de l'accès aux services sociaux dans tous les environnements, mais par souci de clarté, nous n'examinerons dans cette section que des projets réalisés dans des circonstances autres que des situations récemment touchées par un conflit (voir Objectif 1) ou une catastrophe naturelle (voir Objectif 2).

81. L'UNOPS a géré la construction d'infrastructures physiques, appuyé des initiatives de développement rural et acheté du matériel éducatif ou des produits médicaux en appui de l'Objectif 3.

82. L'UNOPS a soutenu des projets de construction ou de rénovation de 14 tribunaux. Ainsi, pour le compte de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), un tribunal a été édifié au Kenya dans le cadre d'un projet de lutte contre la piraterie.

83. Deux sites de traitement des déchets ont été construits, dont un centre de recyclage en Serbie visant à ramener la population rom dans l'économie formelle. Cette activité a été menée pour le compte de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et financée par le Gouvernement de la Norvège.

84. L'UNOPS a appuyé la construction et la remise en état de cinq écoles et deux centres de formation. Avec le financement du Gouvernement péruvien et via un accord de services de gestion avec le PNUD, un centre de formation a ainsi pu être construit au Pérou pour une brigade de pompiers volontaires.

85. Au Zimbabwe, 35 dispensaires ont été construits pour le compte du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et du PNUD. L'UNOPS a poursuivi son assistance dans la construction d'installations techniques, concevant et mettant en place 12 laboratoires. À titre d'exemple, au nom du Gouvernement indien, deux laboratoires de sécurité biologique ont été conçus et construits en Inde pour lutter contre la grippe aviaire.

86. L'UNOPS a également appuyé des projets liés à la santé, en organisant l'achat de plus de 7 100 équipements médicaux de haute technologie ainsi que de 478 ambulances, pour les Ministères de la santé du Pérou, d'Inde et d'Argentine. Sur financement du Gouvernement du Guatemala, l'UNOPS a acheté les équipements destinés à 25 services médicaux de l'Institut de sécurité sociale.

87. Dans l'ensemble, l'UNOPS a acquis environ 1,2 million de machines ou d'équipements pour soutenir le développement de pays à revenu faible ou intermédiaire. Il s'agissait entre autres de 650 000 ordinateurs portables destinés à l'enseignement, achetés en Argentine au nom du Gouvernement.

88. L'UNOPS a également géré la chaîne d'approvisionnement et la distribution de 145 millions de fournitures médicales, notamment la distribution de plus de 63 millions d'aiguilles dans toute l'Inde et au Myanmar. Cette action visait pour l'essentiel à appuyer un projet de l'OMS, pour le compte de laquelle l'UNOPS a également distribué 73 millions de doses de vaccin contre le virus H1N1 et 750 000 produits auxiliaires.

89. Plus de 800 millions de doses de médicament ont été achetées pour l'Argentine, le Nicaragua, l'Inde et le Paraguay.

90. L'UNOPS a promu des objectifs liés à la santé en assurant le suivi et en octroyant des aides (voir encadré 8 ci-dessous), dont 109 aides communautaires au Cameroun pour lutter contre la pauvreté en combattant le VIH/sida, pour le compte du PNUD et grâce à un financement du Fonds monétaire international (FMI). Ce projet comportait une forte dimension de genre : 60 % des bénéficiaires de microcrédits étaient des femmes. Sur un plan d'ensemble, l'UNOPS a assuré un large éventail de services de gestion de fonds pour 471 aides dans le cadre de l'Objectif 3.

91. Les projets soutenus par l'UNOPS au titre de cet Objectif 3 ont permis de former près de 60 000 personnes, dont 38 450 agriculteurs (notamment 33 000 Marocains). Dans ce pays, l'UNOPS soutient le développement de la culture de l'olivier, de l'amandier et du figuier pour le compte du Gouvernement, sur la base d'un financement de la Millennium Challenge Corporation.

92. Plus de 100 événements ont été organisés dans les domaines du commerce, de la santé, de la gouvernance et autres. À titre d'exemple, 20 manifestations ont bénéficié de l'appui du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, dont l'UNOPS sert d'hôte administratif et légal, dans le but de renforcer l'accès aux installations sanitaires de base pour les 2,6 milliards de personnes qui en sont dépourvues.

93. L'UNOPS a soutenu 20 projets de promotion de la coopération Sud-Sud. À titre d'exemple, pour le compte du PNUD, l'UNOPS a aidé des pays à revenu faible à partager leurs connaissances sur la génération de revenus à partir du pétrole. Pour le FIDA, l'UNOPS a comparé les meilleures pratiques en matière d'agriculture familiale du Brésil, de la République populaire de Chine, d'Inde et d'Afrique du Sud.

94. L'UNOPS a également appuyé la mission d'observation des élections de l'Union européenne en Guinée, dont le but était d'assurer la transparence et de renforcer le processus de démocratisation.

Encadré 8**Assurer le contrôle des aides en matière de santé pour le Fonds mondial**

En 2010, l'UNOPS était l'Agent local du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme dans 14 pays.

Les Agents locaux du Fonds sont sélectionnés par concours et considérés comme les yeux et les oreilles du Fonds mondial sur le terrain. À ce titre, l'UNOPS a assuré un contrôle et une évaluation indépendants des activités, et conseillé le Fonds mondial sur les risques susceptibles d'affecter le succès des programmes.

Encadré 9**Développement d'infrastructures dans les régions rurales du Pérou**

Le gouvernement régional de La Libertad, dans le nord-ouest du Pérou, s'efforce d'améliorer les conditions de vie dans les districts défavorisés en investissant dans les infrastructures et les équipements.

En 2010, l'UNOPS a soutenu la construction ou la réparation de 52 kilomètres de routes rurales, 4 écoles, 5 dispensaires ruraux, 1 centre de formation destiné aux fonctionnaires et 6 nouveaux réseaux d'approvisionnement en eau. Les communautés isolées ont ainsi pu bénéficier d'eau potable et de systèmes d'égouts, alors qu'elles utilisaient auparavant des citernes d'eau et des fosses sceptiques.

Plus de 1 500 équipements ont été achetés pour améliorer les soins de santé dans les zones rurales et un transformateur électrique a été acquis pour un village de Calamarca. Cette action a été menée pour le compte du gouvernement régional et via le PNUD.

F. Objectif 4 : Viabilité environnementale et adaptation au changement du climat

95. L'UNOPS a aidé les partenaires à mener des activités d'adaptation aux changements climatiques, à remédier aux conséquences environnementales des catastrophes naturelles ou des conflits, à adopter des solutions énergétiques durables, à gérer les fonds de faible montant versés aux organisations non gouvernementales et locales et à protéger la biodiversité, les eaux internationales et les zones vulnérables.

96. L'UNOPS a étroitement collaboré avec les gouvernements et les communautés au renforcement des capacités des acteurs locaux à gérer les écosystèmes et les ressources naturelles. Il a encadré la construction ou la remise en état de 27 bâtiments de l'Administration de l'environnement dont la construction de 15 bureaux gouvernementaux pour l'Institut congolais pour la Conservation de la Nature, au nom du PNUD et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

97. L'UNOPS a aidé ses partenaires à limiter les dommages causés à l'environnement. Au plan local, par exemple, il a entrepris la construction de 28 sites de traitement des déchets dans tout le Sri Lanka en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Gouvernement, grâce au financement de la Communauté européenne. Au niveau international, au nom du FEM, l'UNOPS a notamment appuyé les efforts du PNUD visant à réduire les polluants provenant des déchets médicaux dans sept pays.

98. L'UNOPS est souvent en mesure d'apporter son soutien en vue de renforcer la coordination de l'action internationale lorsque des questions environnementales de caractère mondial le nécessitent. À titre d'exemple, l'UNOPS exécute 34 projets portant sur les systèmes hydriques transfrontières. Ces projets sont financés par le FEM à la demande du PNUD et d'autres agents d'exécution du FEM tels que la Banque mondiale. Ils concernent notamment les fleuves traversant plusieurs pays, les bassins fluviaux et lacustres et les eaux souterraines partagées. Les projets du portefeuille aident les pays à coopérer et à partager leurs connaissances pour lutter contre le stress écologique dû à la surpêche et à la pollution industrielle. En 2010, 14 plans d'action stratégique de gestion durable des ressources transfrontalières ont été élaborés et avalisés. L'UNOPS a par ailleurs soutenu la mise en œuvre de 24 projets de démonstration qui aident par exemple les pays d'Afrique australe à identifier et réduire les menaces qui pèsent sur l'approvisionnement en eau.

99. L'établissement du dialogue et des processus nécessaires au plan international pour protéger l'environnement au plus haut niveau nécessite souvent l'adoption de nouvelles politiques. En 2010, au nom du PNUD, du PNUE, du FEM, de la Fondation Turner, de la Norvège et de la Suisse, l'UNOPS a soutenu l'élaboration de 30 politiques ou lois environnementales, afin d'aider par exemple les pays en développement à mettre au point des actions d'adaptation au changement climatique.

100. Les réunions à haut niveau constituent également un outil d'adaptation au changement du climat et l'UNOPS a contribué à 78 événements de ce type, organisant notamment au Brésil une conférence au nom du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD).

101. Plus de 120 ateliers ou sessions de formation sur le renforcement des capacités en matière de gestion des ressources ont bénéficié du soutien de l'UNOPS. À titre d'exemple, par l'intermédiaire du Groupe régional d'assistance technique et au nom de la CE et du PNUE, l'UNOPS a participé à l'organisation d'un cours de formation sur la gestion des bassins versants destiné aux membres du personnel gouvernemental au Honduras et au Nicaragua.

102. L'UNOPS a apporté son soutien aux parcs nationaux de 13 pays. S'agissant par exemple du Parc national Manda au Tchad, l'UNOPS a mené à terme l'amélioration de 635 petites infrastructures au nom du PNUD et du FEM. Il a également aidé ses partenaires à renforcer les capacités des personnes en charge de la gestion des zones protégées afin qu'elles soient en mesure de préserver les espèces menacées et de promouvoir l'utilisation durable des ressources auprès des communautés locales.

103. Dans l'ensemble, l'UNOPS a appuyé des projets aidant plus de 30 pays à renforcer directement les capacités nationales en matière de gestion de

l'environnement. L'UNOPS a par exemple contribué à préparer le Panama au changement climatique, pour le compte du PNUE et du PNUD, grâce au financement du Gouvernement espagnol.

104. L'UNOPS a aidé les partenaires à partager leurs connaissances en contribuant à 19 réseaux environnementaux, tant au plan international que local. Grâce au financement des États-Unis et en collaboration avec le Gouvernement de l'Afghanistan, l'UNOPS a notamment aidé les villageois afghans à gérer leurs forêts de pistachiers. Il a par ailleurs aidé ses partenaires à réunir des connaissances techniques en soutenant 82 missions de recherche, dont une évaluation des ressources aquatiques au Ghana pour le compte du PNUE/FEM.

105. L'UNOPS a accordé, au nom du PNUE, 93 aides aux communautés locales, notamment 10 en Afghanistan, dans le cadre du développement de l'Agence nationale de protection de l'environnement.

106. En outre, l'UNOPS a été l'agent d'exécution du Programme de microfinancements du FEM, mis en œuvre par le PNUD. Des fonds sont ainsi acheminés vers des organisations non gouvernementales et locales afin de les aider à faire face au changement climatique, préserver la biodiversité, protéger les eaux internationales, réduire l'impact des polluants organiques persistants et prévenir la dégradation des terres. En 2010 l'UNOPS a assuré la gestion administrative et financière d'environ 4 000 projets communautaires ainsi financés, dans plus de 120 pays. Ces initiatives d'ampleur limitée couvrent un large éventail de projets, tels que des formations à l'énergie solaire pour des femmes du Burkina Faso et la sauvegarde de la panthère de Perse, une espèce menacée en Iran.

Encadré 10

Réduire l'impact du changement climatique au Mali

Les communautés vivant sur les rives du Lac Faguibine au Nord du Mali apprennent à préserver et contrer les effets de la sécheresse, consécutive à la baisse des précipitations et au niveau extrêmement bas des eaux du lac.

En 2010, quatre milles arbres ont été plantés afin de stabiliser les berges de la rivière, plus de 1 500 brochures d'information ont été distribuées et 12 ateliers organisés afin de renforcer la sensibilisation aux risques pour l'environnement marécageux imputables aux activités humaines.

Le projet du PNUE permettra également de rééquilibrer l'écosystème menacé en évacuant 1,7 million de mètres cubes de vase afin d'améliorer la circulation des eaux dans le lac. L'UNOPS contribue au projet en mettant à disposition des ressources humaines et des services d'achat.

G. Problèmes intersectoriels

107. En 2010, l'UNOPS a aidé ses partenaires à poursuivre toute une série d'initiatives intersectorielles relevant de ses quatre objectifs de contribution. Dans

certains cas, les problèmes intersectoriels ont été abordés en tant qu'objectif en soi du projet, mais dans la majorité des cas, ils ont été intégrés à un projet qui avait un autre objectif primordial.

Renforcement des capacités nationales

108. Conformément à la décision 2010/21 du Conseil d'administration et à d'autres décisions antérieures, l'UNOPS a poursuivi ses efforts en vue d'intégrer dans ses opérations le renforcement des capacités nationales.

109. La moitié des projets soutenus par l'UNOPS en 2010 a œuvré de diverses manières au renforcement des capacités nationales, notamment en cherchant à améliorer les institutions ou à développer les compétences.

110. Dans la majorité des cas, ces projets mettaient en œuvre des activités spécifiques de renforcement des capacités nationales définies dans leur plan de conception. À titre d'exemple, un projet financé par la Banque mondiale visant à évaluer les dégâts subis par les infrastructures suite au tremblement de terre en Haïti a permis de mener des actions de formation auprès des ingénieurs locaux spécialisés dans l'évaluation des dégâts et d'aider le Ministère des travaux publics à élaborer un code de la construction plus robuste.

111. Même dans le cadre de projets dont la conception initiale ne prévoyait pas d'objectifs spécifiques de renforcement des capacités, près de 15 % ont été en mesure d'en inclure certains aspects, souvent grâce à une formation sur le tas, ou en assurant la maintenance adéquate d'infrastructures ou d'équipements. L'équipe de l'UNOPS a par exemple formé une centaine de personnes à la maintenance des équipements techniques achetés pour l'agence de sécurité sociale péruvienne EsSalud.

112. Les capacités des institutions gouvernementales ont été renforcées grâce à un travail mené en étroite collaboration avec les ministères et les instances publiques de plus de 35 pays. Au nom du PNUD, l'UNOPS a par exemple aidé 267 autorités locales africaines à mieux négocier les contrats d'investissement. Compte tenu du rôle important joué par la société civile en matière de développement, l'UNOPS a également contribué à tout un éventail de projets de soutien des organisations non gouvernementales et communautaires. Au total, plus de 4 000 organisations locales du monde entier ont bénéficié d'un tel soutien.

113. La plupart des projets incluant des activités de renforcement des capacités ont également directement œuvré au développement des compétences locales. Dans le cadre des projets appuyés par l'UNOPS, des cours de formation ont été dispensés à plus de 110 000 personnes en 2010. Ces chiffres n'incluent pas les nombreux effectifs locaux qui ont bénéficié d'une formation sur le tas.

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

114. En 2010, 30 % des projets soutenus par l'UNOPS visaient d'une manière ou d'une autre à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

115. Dans bien des cas, ces projets incluaient à l'origine des objectifs spécifiques liés à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. À titre d'exemple, un projet de l'UNODC cherchant à encourager les agriculteurs péruviens à abandonner la culture de la coca avait notamment pour exigence une participation des femmes à

hauteur de 30 % dans la mise en œuvre du projet. Même dans le cadre des projets n'étant pas initialement axés sur l'égalité des sexes, les chargés de projet ont été en mesure d'inclure certaines actions en faveur de l'autonomisation des femmes.

116. Bon nombre de projets ont permis la création d'emplois pour les femmes dans des secteurs industriels souvent réservés traditionnellement aux hommes. À titre d'exemple, un projet financé par la Suède (construction de routes en Afghanistan pour le compte du Gouvernement) est parvenu à faire changer les attitudes locales à l'égard de l'emploi des femmes. Des femmes de la localité ont ainsi effectué 600 journées de travail qui consistaient à trier des graviers de la rivière utilisés pour la construction des routes.

117. D'autres projets ont permis de renforcer l'égalité des sexes en proposant directement une formation aux femmes. Dans le cadre d'un projet mené pour le compte du SLAM, des femmes du Népal ont par exemple été formées au métier de démineur.

118. Plusieurs projets ont renforcé l'accès des femmes aux services sociaux et aux opportunités sociales, grâce à la construction d'infrastructures permettant aux femmes et aux jeunes filles de bénéficier d'une éducation et de soins de santé, de trouver un emploi et de gérer des affaires. À titre d'exemple, lors de la conception, pour le compte de l'Autorité nationale palestinienne, de bâtiments de formation destinés aux membres de la police, des dortoirs séparés ont été prévus afin d'assurer la participation de cadets de sexe féminin. Le projet a bénéficié de l'appui du Bureau de coordination de l'Union européenne pour le soutien de la police palestinienne, du Canada, du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suède et du Royaume-Uni.

119. Un petit groupe de projets a également permis de renforcer le pouvoir juridique et politique des femmes en modifiant les lois ou les politiques dans une perspective sexospécifique. En 2010, l'UNOPS a appuyé les travaux relatifs à l'élaboration de 23 lois ou politiques d'égalité des sexes. Un projet mené par l'UNOPS, pour le compte du PNUD et du Royaume-Uni, a notamment renforcé la législation en vue de lutter contre la violence à l'égard des femmes au Pakistan.

Préserver l'environnement

120. En 2010, 35 % des projets soutenus par l'UNOPS visaient d'une manière ou d'une autre à améliorer la préservation de l'environnement essentiellement en garantissant l'utilisation durable des ressources naturelles, en introduisant des techniques de construction durable ou en promouvant les énergies renouvelables.

121. Plus d'une centaine de projets exécutés par l'UNOPS étaient principalement axés sur l'environnement (voir Objectif 4). Une centaine également intégrait initialement des objectifs en termes de viabilité de l'environnement et les chargés de projet d'une dizaine des projets restants ont ajouté, en cours de mise en œuvre, des éléments spécifiques afin de renforcer la préservation de l'environnement.

122. L'UNOPS prête une attention particulière, lors de la planification des projets d'infrastructures, à l'utilisation de techniques de construction de pointe et à la bonne conception des bâtiments. Cette approche permet la construction de bâtiments mieux conçus et plus durables et une utilisation de ressources moindres sur le long terme.

123. L'exploitation durable des ressources naturelles a été assurée de diverses manières, depuis la sélection des matériaux de construction, jusqu'à la promotion du recyclage. Les techniques de construction durable ont été intégrées dans de nombreux projets dont notamment celui lié à la construction d'une prison sur le territoire palestinien occupé et financé par les Pays-Bas. Dans le cadre de ce projet, des panneaux solaires, une isolation spéciale et une usine de traitement des eaux usées ont été mis en place. Par ailleurs, de nombreux projets utilisent comme critère de sélection des entrepreneurs leur capacité à proposer des constructions durables.

124. Les technologies associées aux énergies renouvelables ont été promues grâce, par exemple, à la mise en place de 54 cuisinières à basse consommation énergétique dans les cantines des écoles construites au Sri Lanka dans le cadre du Programme alimentaire mondial.

125. Plusieurs projets appliquent également des critères environnementaux lors des processus de passation de marchés. L'efficacité de la consommation des moteurs équipant les ambulances a par exemple été prise en compte lors de l'achat de ces véhicules pour le Gouvernement péruvien.

Encadré 11

Aider à préserver la biodiversité, à renforcer les capacités et à autonomiser les femmes d'Afrique de l'Ouest

L'implication des femmes et des communautés dans la gestion de l'environnement contribue à la préservation de la biodiversité dans la ceinture de savane en Afrique de l'Ouest.

L'aire protégée du W-Arly-Pendjari (WAP) comprend plusieurs parcs nationaux qui s'étendent entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger et sert de refuge à une faune et une flore menacées dans les trois pays. Le projet WAP vise à aider les décideurs politiques de ces pays à travailler de concert et à soutenir les communautés qui dépendent des ressources naturelles.

Les femmes de ces communautés jouent un rôle clef pour ces activités de préservation car elles se trouvent au cœur de la chaîne de production alimentaire. À cette fin, le projet organisera des formations pour les femmes en matière de gestion durable et leur permettra d'avoir accès à de petites subventions pour des activités économiques destinées à préserver la biodiversité, dont le tourisme culturel et écologique.

Le projet est mis en œuvre par l'UNOPS, pour le compte du PNUD-FEM.